



PROJECT MUSE®

Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

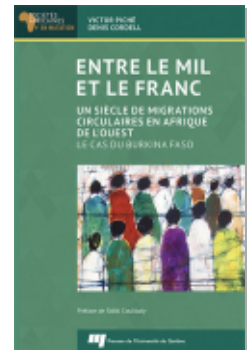
Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



CHAPITRE 5

AU-DELÀ DE LA HOUE¹

LA MIGRATION DES HOMMES, 1974-2000

DEPUIS 1974, LE BURKINA FASO A VÉCU DE NOMBREUX changements et soubresauts, tant sur le plan politique qu'économique. Les années 1970-1980 ont été qualifiées de difficiles, en particulier à cause des politiques d'assainissement économique, dont la réduction générale des salaires (Balima, 1996, p. 315). Durant la période 1975-2000, du point de vue politique, le Burkina voit la fin de la présidence du général Sangoulé Lamizana, qui a dirigé le pays de janvier 1966 à novembre 1980, puis il subit pas moins de 7 changements de régime, la plupart à la suite

1. Nous empruntons cette expression à Ouédraogo et Piché (2007).



d'un coup d'État: 1) le gouvernement du renouveau (février 1974–février 1976); 2) le gouvernement d'union nationale (février 1976–juin 1978); 3) la Troisième République (juin 1978–novembre 1980); 4) la présidence du colonel Sayè Zerbo (novembre 1980–novembre 1982); 5) la présidence de Jean-Baptiste Ouédraogo (novembre 1982–août 1983); 6) la présidence du capitaine Thomas Sankara (août 1983–octobre 1987); et finalement, la présidence du capitaine Blaise Compaoré d'octobre 1987 à octobre 2014². De façon générale, la population burkinabè a vu ses conditions économiques se détériorer et, comme la plupart des pays africains, a vécu dans les années 1990 sous les nouveaux régimes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale: programmes d'ajustement structurel et dévaluation du franc CFA (en 1994).

Durant ce temps, la situation en Côte d'Ivoire est devenue problématique, voire explosive, pour les migrants burkinabè. Le concept d'ivoirité exacerbe les clivages politiques qui recoupent souvent les frontières ethniques. Jusqu'en 1994, les 3 à 4 millions d'étrangers (25 % de la population) pouvaient voter; en 1994, Bédié fait abolir le droit de vote étranger. Sur le plan économique, la situation se dégrade également avec l'adoption des programmes d'ajustement structurel (les PAS), cure de libéralisme infligée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, surtout à partir de 1993. Enfin, même si la guerre civile (2002-2006) ne couvre pas notre période d'étude, elle constitue un indice de la situation difficile de la fin des années 1990, au moment de la réalisation de la deuxième enquête nationale.

Certes, même s'il s'agit d'une fin de siècle pour le moins mouvementée, il faut reconnaître, comme nous l'avons documenté dans les chapitres précédents, que le Burkina a connu dans le passé d'autres moments historiques perturbateurs. Sur le plan migratoire, les populations ont répondu chaque fois en développant des stratégies parfois en continuité, mais souvent en rupture avec le passé. Compte tenu des changements survenus au cours de la période 1974-2000, dont nous reparlerons plus loin lorsqu'il sera question d'expliquer la dynamique migratoire, on peut s'attendre à des modifications importantes dans le régime migratoire burkinabè.

La période 1974-2000, qui couvre les années entre les deux grandes enquêtes nationales qui constituent les sources principales de notre étude, est, contrairement aux périodes précédentes, beaucoup plus riche en ce qui concerne l'analyse des migrations burkinabè. Nous poursuivons ici la même démarche utilisée pour les périodes précédentes, à savoir l'analyse des flux et des caractéristiques migratoires, mais cette fois à partir de l'enquête nationale sur la dynamique migratoire, insertion et environnement au Burkina Faso réalisée en 2000 (Ouédraogo et Piché, 2007)³.

2. Pour une présentation des changements politiques au Burkina Faso depuis l'indépendance, voir Balima (1996, p. 275-390).

3. Cette enquête a déjà été présentée dans le premier chapitre.

Étant donné que cette enquête a été menée en grande partie par les responsables de la première enquête, celle de 1974-1975, les définitions et les types d'informations sont comparables et permettent de «compléter le siècle» et d'examiner les faits migratoires pour la période 1974-2000. L'un des grands avantages de notre démarche est qu'elle permet d'aborder les mêmes thèmes qui décrivent les processus migratoires, soit les motivations, les facteurs sociodémographiques comme l'âge à la migration, les durées de séjour, l'état matrimonial, mais aussi les facteurs économiques (l'occupation, le statut dans l'emploi) et les contextes liés aux réseaux (avec qui la personne migre-t-elle?, chez qui loge-t-elle?).

Un autre avantage méthodologique unique en ce qui concerne la mesure des flux migratoires est fourni par la technique de reconstitution de la matrice migratoire mise au point pour l'enquête de 1974-1975. En effet, pour les cinq années précédant la date de l'enquête, il est possible d'estimer le volume des flux migratoires, tant internes qu'externes, grâce à l'information recueillie (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a). De plus, la technique d'échantillonnage permet de pondérer les données et de les extrapoler à l'ensemble de la population du pays⁴. Ce genre d'informations permet ainsi d'estimer les volumes migratoires et d'en déduire les soldes. Enfin, une autre technique, également développée pour l'enquête de 1974-1975, permet d'estimer les dénominateurs pour chaque flux retenu, fournissant ainsi des taux de migration (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a). L'application de ces mêmes techniques aux données de l'enquête de 2000 offre la possibilité unique de comparer de façon quantitative l'évolution des flux migratoires à partir des deux matrices, celle de 1969-1973 (5 ans avant l'enquête) et celle de 1995-1999 (voir aussi Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007; Kabbanji, 2011a).

UN PORTRAIT GLOBAL

Avant d'aborder les flux migratoires masculins, il convient de brosser un portrait global en analysant les soldes internationaux pour l'ensemble du Burkina. L'analyse des deux matrices migratoires permet d'établir le bilan des 25 dernières années du xx^e siècle (tableau 5.1)⁵. Ainsi, on observe que le solde migratoire du Burkina avec l'étranger est toujours négatif et, en nombre absolu, il a été multiplié par 1,5, passant de -182 000 en 1969-1973 à -278 000 en 1995-1999. Par contre, en termes relatifs, les pourcentages indiquent plutôt une constance dans les taux

4. Pour l'enquête de 1974-1975, voir Coulibaly, Gregory et Piché (1980a); pour celle de 2000, voir Poirier *et al.* (2001, 2007) et Schoumaker (2007).

5. Les analyses présentées dans ce chapitre se basent sur Kabbanji, Piché et Dabiré (2007).

nets annuels de migrations (-10%). Les mêmes tendances se remarquent pour les migrations internes : une augmentation considérable du solde négatif rural et une augmentation concomitante du solde positif urbain.

TABLEAU 5.1

Soldes migratoires, sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999

ZONES	VOLUMES		TAUX (%)	
	1969-1973	1995-1999	1969-1973	1995-1999
Rural	-16 361	-338 336	-14	-15
Urbain	16 361	60 481	19	18
Étranger	-182 014	-277 855	-10	-10

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Par contre, les taux nets de migration demeurent inchangés entre les deux périodes, témoin d'une croissance parallèle de l'immigration et de l'émigration. En effet, ceux-ci, aussi révélateurs soient-ils, cachent des changements importants sur le plan des entrées et des sorties. Par exemple, s'agissant des flux internationaux, le taux d'immigration passe de 9% à 21%, et le taux d'émigration, de 20% à 31% : donc si l'émigration augmente, l'immigration (surtout les retours) augmente également. Il en va ainsi pour les migrations internes, particulièrement en zones rurales, où d'importants flux de retours en provenance de l'étranger, mais aussi des milieux urbains compensent presque totalement l'augmentation des taux d'émigration (tableau 5.2). Bref, déjà dans l'ensemble du pays, on note 1) une augmentation des taux, donc plus de mobilité interne ou externe des personnes impliquées ; 2) même si la migration circulaire demeure toujours au cœur du système migratoire burkinabè (p. ex. 72% des migrations constituent des allers-retours entre les zones rurales et l'étranger en 1969-1973 contre 64% en 1995-1999, tableau 5.3), elle diminue en importance ; et 3) comme nous le montrerons plus loin, les échanges du Burkina avec l'étranger se font maintenant presque exclusivement avec la Côte d'Ivoire. Il est clair que les changements dans les flux migratoires sont en grande partie tributaires de la situation de la Côte d'Ivoire, et nous y reviendrons.

TABLEAU 5.2**Taux annuels moyens de migration (%), sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999**

	IMMIGRATION			ÉMIGRATION			MIGRATION	
	Interne	Externe	Total	Interne	Externe	Total	Nette	Brute
1969-1973								
Zone urbaine	52,0	11,7	63,7	35,6	9,3	45,0	18,7	108,6
Zone rurale	6,8	8,6	15,5	7,9	21,1	29,9	-13,6	44,5
Ensemble	10,4	9,4	19,8	9,7	20,4	30,1	-10,3	49,9
1995-1999								
Zone urbaine	63,4	16,9	80,3	51,8	10,5	62,2	18,1	142,6
Zone rurale	17,6	21,6	39,3	19,5	34,8	54,3	-15,1	93,6
Ensemble	23,9	21,0	44,9	23,9	31,5	55,4	-10,5	100,3

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.3**Importance des flux migratoires (%), sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999**

FLUX MIGRATOIRES	1969-1973 (%)	1995-1999 (%)
Urbain > Urbain	3	4
Urbain > Rural	3	5
Rural > Urbain	6	7
Rural > Rural	13	15
Internes (sous-total)	25	31
Urbain > International	1	2
Rural > International	51	39
International > Urbain	2	3
International > Rural	21	25
Externes (sous-total)	75	69
TOTAL	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les flux des migrations internationales

La situation globale présentée ci-dessus cache des différences importantes entre les migrations des hommes et celles des femmes. C'est pourquoi nous présentons dans ce chapitre, les tendances et caractéristiques migratoires des hommes. Les deux prochains chapitres traiteront des migrations féminines en tenant compte des différences en fonction de la notion de genre.

La reconstitution des matrices pour les deux périodes retenues permet de constater d'importants changements pour les hommes. D'abord, sur l'ensemble des flux migratoires, les flux internationaux ont diminué en importance relative, passant de 84 % en 1969-1973 à 77 % en 1995-1999, au profit des migrations internes (17 % contre 23 %, tableau 5.4). Ensuite, sur le plan des soldes, on note les mêmes tendances que pour l'ensemble du Burkina, à savoir une augmentation des soldes négatifs pour l'ensemble des échanges entre le Burkina et l'étranger (-148 000 contre -310 000), le milieu rural étant le plus fortement affecté, ce qui signifie que le Burkina voit encore plus d'hommes partir à l'étranger qu'il n'en voit revenir. De plus, les taux annuels moyens de migrations des hommes (tableau 5.5), contrairement au portrait global où les soldes exprimés n'ont pas changé entre les deux périodes, montrent une augmentation importante entre la période 1969-1973 (-19 ‰) et la période 1995-1999 (-25 ‰). On constate entre autres que l'exode rural des hommes vers l'étranger continue de façon importante, les taux nets de migration pour les zones rurales passant de -22 ‰ (1969-1973) à -32 ‰ (1995-1999). Par ailleurs, lorsque l'on considère, non plus les soldes totaux, mais les taux d'immigration et d'émigration des hommes (tableau 5.5), on voit que les deux séries de taux ont augmenté – le taux d'immigration un peu plus que le taux d'émigration – ralentissant quelque peu la sortie des hommes vers l'étranger. Enfin, à la fin du siècle, il devient clair que les échanges internationaux du Burkina se font quasi exclusivement avec la Côte d'Ivoire : 77 % de l'immigration pour la période 1969-1973 et 87 % en 1995-1999. Pour l'émigration, la part de la Côte d'Ivoire passe de 89 % à 92 %. On note donc la disparition du Ghana comme destination importante pour les hommes burkinabè.

TABLEAU 5.4**Importance des flux migratoires, sexe masculin, 1969-1973 et 1995-1999**

FLUX MIGRATOIRES	1969-1973	1995-1999
Urbain > Urbain	2	3
Urbain > Rural	3	5
Rural > Urbain	5	6
Rural > Rural	7	9
Internes (sous total)	17	23
Urbain > International	1	2
Rural > International	57	48
International > Urbain	2	2
International > Rural	24	25
Externes (sous-total)	84	77
TOTAL	101	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.5**Taux annuels moyens de migration (%), sexe masculin, 1969-1973 et 1995-1999**

	IMMIGRATION			ÉMIGRATION			MIGRATION	
	Interne	Externe	Total	Interne	Externe	Total	Nette	Brute
1969-1973								
Zone urbaine	61,0	14,5	75,4	41,5	13,3	54,9	20,5	130,3
Zone rurale	6,0	15,2	21,4	7,3	36,0	43,4	-22,1	64,6
Ensemble	9,5	15,2	24,7	9,5	34,6	44,1	-19,4	68,8
1995-1999								
Zone urbaine	67,6	16,7	84,2	57,2	15,0	72,3	12,0	156,5
Zone rurale	17,5	31,16	48,5	19,2	60,5	79,7	-31,2	128,2
Ensemble	24,7	29,0	53,7	24,7	54,0	78,6	-25,0	132,3

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

— Les motifs et les activités économiques de la migration internationale

Les échanges migratoires des hommes avec l'étranger ont connu, semble-t-il, quelques changements notables depuis les années 1970 (tableau 5.6). Rappelons d'abord que les échanges internationaux de cette dernière période concernent presque uniquement la Côte d'Ivoire⁶. En ce qui regarde l'émigration rurale, le travail demeure la principale motivation (plus de 75 %), mais, par comparaison avec la période précédente (1960-1973⁷), on note une certaine diversification des motifs. En effet, au cours de la période précédente, les hommes quittaient le milieu rural presque exclusivement pour travailler (plus de 90 %) alors qu'ils le font maintenant aussi pour d'autres raisons. Il en va de même pour les retours en milieu rural en provenance de l'étranger où le travail devient un motif cité par près du tiers des migrants de retour, alors qu'au cours de la période précédente, le motif quasi exclusif de retour concernait des raisons familiales. Deux autres remarques caractérisent les migrations rurales-internationales pour la période 1974-2000. D'abord, c'est la première période pour laquelle les différences de motifs migratoires entre zones rurales mossi et non mossi disparaissent. En fait, ces différences s'étaient amenuisées tout au long des périodes précédentes, pour disparaître complètement au cours des dernières années du xx^e siècle. On verra par la suite si ce résultat se confirme pour les autres caractéristiques migratoires. Ensuite, même en cette fin de siècle, l'émigration rurale internationale à des fins d'études demeure inexistante.

TABLEAU 5.6

Motifs, migrations internationales masculines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS					TOTAL
	Travail	Famille	Études	Retour vers la famille	Autres	
Rural > International	74	5	1	2	18	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	77	5	1	13	4	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	73	6	0	5	16	100
International > Rural	28	32	1	27	12	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	26	34	0	20	20	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	25	28	1	39	7	100

6. Pour une étude détaillée de la migration entre le Burkina et la Côte d'Ivoire, voir Kabbanji (2011a).
7. Dans le présent chapitre, les comparaisons avec la période 1960-1973 font référence au chapitre précédent.

Urbain > International	49	8	11	0	32	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	47	7	12	0	34	100
International > Urbain	32	13	18	29	8	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	32	13	18	29	8	100
TOTAL (N = 2 397)	48	19	2	16	15	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Par ailleurs, les échanges internationaux (ici avec la Côte d'Ivoire) avec les milieux urbains s'effectuent toujours pour les mêmes motifs : une émigration essentiellement de travail, quoiqu'un peu plus diversifiée, et des migrations de retour en milieu urbain pour des raisons familiales. Enfin, comme pour la période précédente, l'émigration urbaine vers la Côte d'Ivoire pour des motifs scolaires demeure au même niveau (soit environ 11 %).

La variable « statut dans l'emploi » permet d'ajouter un peu de substance à la notion de motif. Il existe plusieurs modalités possibles de statuts dans l'emploi : employeurs, indépendants, salariés (secteurs public et privé), apprentis, aides familiaux, chômeurs et inactifs. Une première constatation s'impose lorsqu'on examine l'ensemble des échanges migratoires avec l'étranger : plusieurs modalités sont, dans les faits, inexistantes. Ainsi, les statuts d'apprentis, de chômeurs et d'inactifs concernent à peine 1 à 2 % des migrations (données non montrées ici). En l'absence de programmes d'assurance sociale, il est clair que les émigrants burkinabè ne peuvent se permettre de se retrouver en dehors du marché du travail. Par ailleurs, on ne trouve pas non plus de statut d'employeurs parmi les migrations vers la Côte d'Ivoire, ce qui montre probablement que les employeurs reviennent peu au Burkina et échappent ainsi aux enquêtes comme les nôtres. Enfin, même si nous avons prévu de distinguer les salariés du public de ceux du privé, tous les salariés de notre enquête appartiennent au secteur privé.

En examinant le tableau 5.7, on peut parler de deux systèmes d'échanges migratoires avec l'étranger, en fait avec la Côte d'Ivoire. Le premier concerne le monde rural : à l'étranger, les émigrants occupent des emplois de salariés dans le secteur privé, probablement dans les plantations, alors que certains d'entre eux – dans une proportion non négligeable – agissent comme indépendants. Notons ici une différence importante entre les membres du milieu rural mossi, davantage salariés, et ceux des autres milieux ruraux où la proportion d'indépendants constitue le quart des migrations durant la période. La proportion des aides familiaux demeure faible à l'étranger. Par ailleurs, le retour est marqué par de très faibles proportions de salariés, les statuts se répartissant entre indépendants et aides familiaux. Ces résultats reflètent bien le va-et-vient entre

l'économie de marché localisée à l'extérieur du Burkina et l'économie familiale agricole. Si cette articulation entre deux modes de production caractérise l'ensemble du monde rural, les migrants mossi de retour se distinguent des autres par leur engagement dans l'économie familiale comme aides familiaux, indice d'une organisation domestique toujours contrôlée par les aînés.

TABLEAU 5.7

Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS				Total
	Salarié	Indépendant	Aide familial	Autre	
Rural > International	65	22	8	5	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	72	18	6	4	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	59	26	9	6	100
International > Rural	8	54	35	3	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	9	48	39	4	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	6	67	25	2	100
Urbain > International	48	16	6	30	100
Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso > International	44	16	7	33	100
International > Urbain	18	34	6	42	100
International > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	18	34	6	42	100
TOTAL (N = 2 397)	34	38	21	7	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Le deuxième système concerne les milieux urbains, ici surtout Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Certes, une proportion importante des émigrants internationaux originaires des milieux urbains se retrouvent en Côte d'Ivoire comme salariés, mais on note par ailleurs que près du tiers des migrations concernent d'autres statuts, dont les études (non montrés ici). Pour les retours en milieu urbain, la catégorie « autres » est encore plus importante (plus de 40 %), reflétant le fait que les migrants de retour sont soit étudiants, soit apprentis, soit chômeurs (non montrés ici).

Les données sur les occupations exercées lors des migrations permettent d'approfondir les motifs et les statuts d'emploi. Ainsi, concernant les flux d'origine rurale (tableau 5.8), on observe en Côte d'Ivoire une concentration des professions d'agriculteurs et de travailleurs dans les plantations, et cela est davantage le cas des Mossi (76 %) par comparaison avec les autres milieux ruraux (65 %). On peut penser que les salariés mossi dans l'agriculture travaillent à l'intérieur de leur groupe ethnique et sont partie prenante d'une économie ethnique. Cela dit, il y a quand même un quart des migrants qui exercent des professions autres que celle d'agriculteurs, ce qui indique une certaine diversification des activités économiques. Ainsi, on retrouve les migrants dans toutes sortes d'occupations comme artisans, travailleurs dans les services et dans la vente, probablement dans le secteur informel. Quant aux retours (tableau 5.8), si la grande majorité se retrouve dans l'agriculture, près de 15 % exercent des petits métiers (comme la vente) ou s'adonnent à l'artisanat. Par rapport à la période précédente, le changement le plus important est certes la grande diversification des activités économiques en Côte d'Ivoire : en effet, dans la période précédente, les allers-retours entre salariés et agriculteurs représentaient plus de 90 % des occupations.

TABLEAU 5.8

Occupations, migrations internationales masculines, 1974-2000

OCCUPATIONS	FLUX					
	Urbain > Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire > Urbain	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Autre rural > Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire > Rural mossi	Côte d'Ivoire > Autre rural
Agriculteur	9	9	27	32	82	87
Employé de plantation	17	1	49	33	-	-
Manœuvre	6	4	3	7	-	-
Artisan	14	18	4	5	-	-
Vendeur	7	22	1	12	-	-
Cadre/professionnel	9	6	0	1	-	-
Employé des services	6	6	2	3	-	-
Employé	1	2	1	1	-	-
Forces de l'ordre	2	13	0	0	-	-
Sans emploi	4	6	2	1	-	-
Étudiant	17	12	2	1	-	-
Autre	8	1	9	4	18	13
TOTAL (N = 2 397)	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Concernant les échanges urbains, la diversification des emplois en Côte d'Ivoire est très marquée, beaucoup plus que pour les flux ruraux, près de 74 % des occupations se situant en dehors de l'agriculture. Les migrants burkinabè d'origine urbaine exercent ainsi en Côte d'Ivoire une panoplie d'occupations, soit comme artisans, soit comme vendeurs, ou encore comme cadres moyens et supérieurs. On peut donc avancer que la période plus récente voit apparaître une migration de travailleurs qualifiés concernant essentiellement les milieux urbains burkinabè. Il ne faut pas alors s'étonner de constater que la diversification touche également les migrants de retour : 22 % dans la vente, 18 % dans l'artisanat et 6 % dans les services. Bref, on peut résumer en parlant de deux sous-systèmes migratoires internationaux : l'un, d'origine rurale et peu qualifiée, suppose une circulation entre agriculture et salariat, en voie de diversification – en particulier dans le secteur informel –, et l'autre, d'origine urbaine et plus qualifiée, est essentiellement tourné vers la circulation – surtout dans le secteur informel. L'apparition de ces deux sous-systèmes constitue un nouveau fait marquant sur lequel nous reviendrons.

— Les caractéristiques sociales des migrants internationaux

Au-delà des dimensions économiques abordées jusqu'à maintenant, les migrations, comme nous l'avons vu dans les autres chapitres, s'inscrivent dans des contextes familiaux et sociaux qui les façonnent. L'âge à la migration est un premier indice d'une approche sociodémographique. Ainsi, on observe que l'émigration des milieux ruraux vers l'étranger, en particulier vers la Côte d'Ivoire, concerne toujours en grande partie les jeunes de 15 à 29 ans, soit plus de 89 % (tableau 5.9). On constate également que la migration des Mossi se fait à un plus jeune âge que chez les autres ruraux. La migration de retour touche également les jeunes de 15 à 29 ans, mais dans une moindre mesure (environ 70 %), ce qui est logique puisque s'ajoutent les durées de résidence à destination. On remarque donc la même différence, l'âge de retour des Mossi étant inférieur à celui des autres ruraux. Par rapport à la période précédente, on note un léger rajeunissement des Mossi en Côte d'Ivoire ; ce rajeunissement est très important lorsqu'il s'agit des migrations de retour des jeunes et de leurs mères, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Les constatations faites pour les milieux ruraux s'appliquent également pour les milieux urbains, en particulier en ce qui concerne le rajeunissement important des migrations de retour. Bref, tous les milieux sont touchés par la migration de retour des jeunes.

Les durées de séjour à l'étranger complètent les données sur l'âge : si les durées de séjour sont toujours courtes (68 % entre 0 et 2 ans, tableau 5.10), elles raccourcissent par rapport à la période précédente. Les Mossi continuent de connaître des durées de séjour plus longues que les autres ruraux.

TABLEAU 5.9**Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-45 ans	45+ ans	TOTAL
Rural > International	83	16	1	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	86	12	1	99
Autre rural > Côte d'Ivoire	78	22	1	101
International > Rural	74	24	2	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	76	21	3	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	67	30	3	100
Urbain > International	86	14	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	88	12	0	100
International > Urbain	70	26	4	100
International > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	70	26	4	100
TOTAL (N = 2 397)	77	20	3	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.10**Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > International	21	47	18	10	4	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	13	53	20	10	4	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	26	43	15	11	5	100
International > Rural	20	47	15	14	4	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	18	52	13	12	5	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	26	33	16	20	5	100
Urbain > International	32	40	15	13	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	35	37	14	12	2	100
International > Urbain	19	25	39	14	3	100
International > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	19	25	39	14	3	100
TOTAL (N = 2 397)	21	46	17	11	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Quant aux autres variables sociodémographiques, l'état matrimonial constitue un autre indicateur de l'organisation sociale et familiale de la migration. Pour les hommes, la question du statut matrimonial en Afrique fait souvent référence à la polygamie. S'agissant des migrations des hommes mariés, plus de 90 % des migrations internationales sont monogames au moment de la migration. C'est pourquoi dans le tableau 5.11, nous ne retenons que la catégorie « marié », sachant qu'il s'agit bien de marié monogame. En ce qui concerne les flux ruraux, on constate que la catégorie « célibataire » domine à la fois les flux de départ comme ceux de retour. Cela dit, plus du tiers des migrants sont mariés (tableau 5.11). Comme pour les autres indicateurs sociodémographiques, les Mossi se démarquent nettement des autres ruraux avec des proportions de célibataires plus élevées (73 % contre 44 %). Par rapport à la période précédente, il y a une diminution des proportions de célibataires en faveur des mariés pour les deux groupes, même si des différences intergroupes demeurent.

Pour les échanges internationaux impliquant les milieux urbains, ici essentiellement Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les proportions de célibataires sont prédominantes et plus élevées que celles des ruraux. Par contre, les proportions des célibataires augmentent dans les deux directions (aller et retour), encore une fois en raison des importantes migrations de retour des jeunes. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre sur les migrations féminines.

« Avec qui » les migrations s'effectuent donnent une idée de l'organisation familiale et sociale sous-tendant les départs. On observe que plus du tiers des hommes issus des régions rurales vont à l'étranger accompagné soit de leur épouse, soit de quelqu'un de la parenté (tableau 5.12). Comparativement aux autres ruraux, les Mossi sont moins accompagnés de leur épouse et partent davantage avec des parents. Quant au retour, le déplacement en solitaire est un peu plus élevé que pour le départ. Dans la période précédente, les Mossi issus des régions rurales migraient moins seuls et davantage avec des parents et amis. Pour les autres ruraux, les changements sont minimes. Enfin, en ce qui concerne les migrations internationales en provenance de l'urbain, la catégorie « seul » est un peu plus élevée que pour les ruraux, ce qui correspond en gros à la période précédente.

TABLEAU 5.11**Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			
	Célibataire	Marié	Veuf, séparé, divorcé	TOTAL
Rural > International	62	36	2	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	73	25	2	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	44	54	2	100
International > Rural	54	44	2	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	62	37	1	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	39	58	3	100
Urbain > International	78	22	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	79	21	0	100
International > Urbain	64	33	3	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	64	33	3	100
TOTAL (N = 2 397)	59	39	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.12**Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				
	Seul	Épouse	Parenté	Autre	Total
Rural > International	65	16	11	8	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	66	14	12	8	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	65	22	8	5	100
International > Rural	71	18	8	3	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	73	16	9	2	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	67	23	6	4	100
Urbain > International	72	11	9	8	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	72	10	9	9	100
International > Urbain	65	22	12	1	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	65	22	8	5	100
Total (N = 2 366)	68	17	10	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Bref, les données présentées dans ce chapitre suggèrent à la fois des éléments de continuité et de rupture dans le régime migratoire burkinabè. Sur le plan quantitatif, les migrations internationales continuent de constituer le noyau central du système migratoire des hommes du Burkina Faso. De plus, les soldes migratoires internationaux demeurent fortement négatifs, même si en termes relatifs les taux nets de migration indiquent une constance entre 1975 et 2000. Par contre, il est clair que ce système est en pleine mutation en fin de siècle : d'une part, il y a resserrement autour de la Côte d'Ivoire qui devient la destination quasiment exclusive. De plus, il y a eu une augmentation importante des niveaux de migrations internationales, qu'il s'agisse de l'émigration ou de l'immigration. En fait, si l'on considère les taux bruts, on constate une augmentation considérable de l'intensité migratoire au Burkina Faso. Comme nous le verrons plus loin, la même constatation s'applique également aux migrations internes.

Du point de vue qualitatif, les caractéristiques migratoires pointent également du côté de la continuité et des changements. Premièrement, le régime migratoire circulaire qui a caractérisé le Burkina depuis le début du xx^e siècle domine encore le paysage migratoire des hommes burkinabè : 77 % de l'ensemble des migrations masculines concernent l'aller-retour entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Ce régime, surtout d'origine rurale, implique des jeunes hommes célibataires, peu qualifiés, circulant seuls entre agriculture et salariat. Par ailleurs, ce système se démarque quelque peu du passé en ce qu'il est en voie de diversification économique (augmentation des activités dans le secteur informel), qu'il se rajeunit et que les durées diminuent quelque peu. Les différences entre les Mossi et les autres ruraux demeurent encore valables dans la période plus récente, quoique dans une moindre mesure par rapport au passé. Plus jeunes, plus célibataires lors des migrations, ils sont davantage engagés dans les activités familiales. Nous avons déjà expliqué ces différences par une organisation familiale mossi plus centralisée et dans laquelle les aînés (et les chefs) exercent davantage de contrôle sur les migrations des jeunes. Nous ne reprendrons pas ces explications ici.

— Les causes des migrations internationales

Pour comprendre les facteurs liés à la migration internationale masculine, il importe de dresser le portrait global de la situation politique et économique du Burkina qui caractérise la dernière période, à savoir de 1975 à 2000. Ce portrait tend à expliquer, d'une part, l'augmentation des taux d'émigration vers la Côte d'Ivoire et, d'autre part, l'augmentation des migrations de retour et le maintien de la circularité qui a caractérisé le système migratoire burkinabè depuis le début du xx^e siècle.

Comment expliquer l'augmentation de l'émigration internationale et le maintien de la circularité ?

On peut se demander si les contextes politique et économique du Burkina Faso entre 1975 et 2000 expliquent pourquoi les Burkinabè ont de plus en plus recours à la migration internationale. Sur le plan politique, rappelons qu'à la fin de la période précédente (1960-1973), le Burkina Faso était toujours sous la présidence du général Sangoulé Lamizana. De juin 1978 à novembre 1980, Lamizana est élu démocratiquement et préside la Troisième République⁸. En simplifiant, on peut diviser l'histoire politique de cette époque en trois grandes périodes. Une première période, de 1975 à 1982, se caractérise par une forte instabilité politique. Les gouvernements se succèdent à un rythme accéléré : la Deuxième République, commencée en février 1971, se termine avec le coup d'État de février 1974 alors que s'amorce le gouvernement du renouveau (février 1974–février 1976). Puis se succèdent le gouvernement d'union nationale (février 1976-1978), la Troisième République (juin 1978–novembre 1980), et enfin la présidence du colonel Sayè Zerbo (novembre 1980–1982), qui se termine avec un autre coup d'État qui annonce l'ère sankariste. La deuxième période, commencée sous la présidence du médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (7 novembre 1982), se poursuit avec l'arrivée au pouvoir de Thomas Sankara (4 août 1983). Il s'agit d'une période révolutionnaire qui, comme on le verra plus loin, a amené de nombreux changements économiques. C'est d'ailleurs sous Sankara que la Haute-Volta devient le Burkina Faso. Elle se termine avec l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, événement qui inaugure l'ère Blaise Compaoré qui a présidé le pays de 1987 à 2014.

Malgré une très grande instabilité politique durant toute la période 1975-2000, les gouvernements successifs sont tous préoccupés par l'émigration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire, préoccupations qui culminent avec les tentatives du gouvernement Zerbo, au début des années 1980, d'instituer l'autorisation préalable à l'émigration, politique qui, selon Balima (1996, p. 334), n'a pas eu d'effet. Selon le rapport des Nations Unies sur les politiques de population, les gouvernements du Burkina Faso, contrairement à la plupart des pays du monde, considèrent, depuis 1976 jusqu'à aujourd'hui, que les niveaux d'émigration sont trop élevés. De plus, durant la période qui nous concerne, les politiques gouvernementales visent à réduire ces niveaux (Nations Unies, 2010, p. 152).

La politique migratoire sous le Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN), au début des années 1980, marque un certain tournant. En effet, à partir de 1980, les autorités du Burkina ont complètement bouleversé leur politique migratoire. Si les politiques antérieures ont d'une certaine

8. Les mémoires du général Sangoulé Lamizana présentent un point de vue fort intéressant d'un des acteurs clés de cette période (Lamizana, 1999a, 1999b, tome 2).

manière encouragé la migration en essayant de « placer » la main-d'œuvre burkinabè à l'étranger, les autorités du CMRPN ont essayé d'enrayer la migration. Mais, selon Dabiré (2003), cette politique n'a nullement freiné la migration, tout au plus a-t-elle rendu les conditions de migration plus difficiles et plus pénibles pour les migrants. Toujours selon Dabiré (2003), depuis la chute du CMRPN, les autorités politiques n'ont plus affiché une politique migratoire ouverte.

Quelles sont les conséquences de ces nombreux changements politiques sur les migrations internationales ? En ce qui concerne la période de 1960 à 1987, Nana (1993) conclut que les politiques de tous les régimes face au mouvement migratoire se sont soldées par des échecs, car ni les régimes du Conseil de salut du peuple, du Conseil national de la révolution ou du Front populaire, arrivé au pouvoir le 15 octobre 1987, n'ont pu mettre en place des mesures efficaces pour enrayer l'émigration (voir aussi Harsch, 1998).

En 1991, le Burkina Faso se dote d'une politique migratoire dans le cadre de sa politique de population (Secrétariat permanent du Conseil national de la population – CONAPO, 1991). Comme par le passé, la politique migratoire vise à retenir la population en milieu rural, à freiner l'exode rural et à rediriger les courants migratoires en direction des pôles secondaires. L'évaluation de ces politiques montre que la plupart n'ont pas donné les résultats escomptés (Nana, 2009).

Un changement radical s'est amorcé dans les années 1990 avec la reconnaissance de l'importance de l'intégration régionale et l'émergence d'une tentative de gestion migratoire sur le plan régional dans l'ensemble de l'Afrique (Adepoju, 2007, 2009 ; D. Ouédraogo, 2009 ; Barclay, 2010 ; Piché *et al.*, 2012 ; Oucho, 2012). Le récent travail de Kabbanji (2011a, 2011b) documente de façon détaillée la mise en place des structures de gestion régionale en examinant les cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Même si le cadre de gestion régionale se propose de libéraliser les frontières et de faciliter la mobilité, les solutions et les stratégies adoptées demeurent peu adaptées (D. Ouédraogo, 2009). Selon Kabbanji (2011a), il existe un énorme fossé entre les politiques migratoires régionalisées et les réalités migratoires. En particulier, trois fossés sont perçus : 1) entre l'approche afro-européenne adoptée par le cadre régional de gestion migratoire et la réalité de la migration internationale burkinabè essentiellement orientée vers les pays africains, surtout la Côte d'Ivoire ; 2) entre un programme politique axé sur les migrations de travailleurs qualifiés et la prédominance des migrations de travailleurs non qualifiés ; et 3) entre les droits prévus dans les protocoles, en particulier les droits de résidence et d'établissement, et le fait que ces droits ne sont toujours pas appliqués, maintenant les populations migrantes dans l'insécurité et la précarité (Kabbanji, 2011a, p. 178).

Qu'en est-il maintenant de la situation économique ? De façon générale, il est reconnu que les années 1980 et 1990 ont été caractérisées par d'importantes crises économiques à travers l'ensemble de l'Afrique (Norro, 1994). Tous les rapports de l'époque provenant d'organisations telles que la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) font état des difficultés auxquelles font face les États africains (p. ex. Banque mondiale, 1983-1984). Le Burkina Faso semble échapper à ce constat négatif, du moins pour les années 1980 (Zagré, 1994 ; Savadogo et Wetta, 1992 ; D. Ouédraogo, 1993)⁹. Ainsi, l'histoire économique récente du Burkina peut se diviser en fait en trois étapes : une première étape caractérisée par la débâcle financière (1975-1982), une deuxième où apparaît une relative croissance économique (en gros les années 1980), et une troisième que l'on peut placer sous le signe du ralentissement et de la stagnation (les années 1990).

L'étude de Zagré (1994) est certes la plus complète sur l'évolution économique du Burkina pour une partie de la période qui nous concerne. Selon lui, si les années 1980 constituent une décennie perdue pour la plupart des pays africains, ce n'est pas le cas du Burkina Faso qui, avec sa longue tradition d'autoajustement, affichait une « remarquable sérénité économique » (Zagré, 1994, p. 15). Certes, la période de 1976 à 1984 en a été une de crise, due, entre autres, à la sécheresse (chute de 15 % de la production agricole), au deuxième choc pétrolier, au relâchement du contrôle budgétaire, à la débâcle des sociétés d'État, tout cela aboutissant à une fuite en avant des emprunts, enfonçant le pays de plus en plus dans la banqueroute financière (Zagré, 1994, p. 110-124)¹⁰. Mais par la suite, le Burkina, au cours de sa période révolutionnaire, entreprend de grandes réformes dans tous les secteurs, en particulier dans le monde rural. L'auteur porte en général un jugement positif sur les politiques macroéconomiques de la révolution avec ses réalisations édifiantes dans le secteur agricole, des finances publiques, de l'éducation et de la santé (Zagré, 1994, p. 140-170).

L'évaluation des résultats de la politique adoptée dans les années 1980 est également positive dans l'étude approfondie de Savadogo et Wetta (1992). Ils montrent que les retombées macroéconomiques affichent des résultats positifs, tant sur le plan du PIB (augmentation à un taux moyen de 5,8 % par an entre 1983

9. Rappelons que le Burkina Faso figure parmi les pays les plus pauvres du monde (INSD, 2007). Il occupait selon le *Rapport mondial du PNUD* de 2011 le 181^e rang sur 187 (selon l'indice de développement humain).

10. Voir également Savadogo et Wetta (1992) pour le même constat pour toute la période entre 1960-1980.

et 1989¹¹), que de la progression de la production agricole à un rythme soutenu, la revivification de l'industrie, surtout dans le secteur public, et le développement accéléré du secteur informel.

Selon Sirpe (1992), malgré un contexte physique très contraignant et un environnement économique international défavorable, le secteur agroalimentaire a réalisé une performance honorable pendant le premier plan quinquennal de développement de 1986-1991. Par exemple, le taux de croissance moyen de la filière coton a été de 11,8 % de 1985-1986 à 1989-1990, et celui de la production céréalière globale, de 2,3 % de 1985-1986 à 1989-1990. Cela dit, du point de vue de l'agriculture de subsistance, l'étude de Savadogo et Wetta (1992) conclut que les agriculteurs dans ce secteur n'ont quasiment pas profité des politiques agricoles entre autres parce qu'ils n'ont pas eu accès au système bancaire. Cette conclusion est particulièrement importante pour comprendre les niveaux élevés de l'émigration rurale.

Malheureusement, tous ces efforts seront presque annihilés le 12 janvier 1994 par la dévaluation de 50 % du FCFA par rapport au franc français (Zagré, 1994, p. 223), amorçant ainsi une période fort difficile pour l'ensemble des Burkinabè. On assiste à une dépréciation du PIB par habitant, une indication de la décroissance économique dans laquelle le Burkina Faso s'est engagé. La dévaluation a particulièrement affecté le secteur informel, secteur qui concerne la vaste majorité de la population urbaine et une partie non négligeable de la population rurale. En 1993, on estime que le secteur informel constitue près de 80 % de tous les actifs urbains. L'autoemploi compose l'essentiel de la forme prise par ce secteur (CONAPO, 1996). L'étude de Camilleri (1997), couvrant la période 1994-1996, montre l'effet de la dévaluation sur le secteur informel supérieur, défini ici par l'absence de comptabilité écrite ou de cotisation à la caisse nationale de sécurité, et les petites entreprises. Les résultats indiquent qu'à la suite de la dévaluation, l'augmentation des salaires mensuels a été nettement moins rapide que l'inflation (entre 1994-1996) et les entreprises étudiées ont connu une baisse de rentabilité (selon deux indicateurs, à savoir, la valeur ajoutée et les bénéfices hors amortissement). La marge bénéficiaire des entreprises a donc diminué, en grande partie en raison de la dépression des marchés urbains avec la baisse générale du revenu des ménages. Il en conclut que « les contestataires des thèses du FMI et de la Banque mondiale avaient raison » (Camilleri, 1997, p. 121).

Dans ce contexte économique difficile, le thème de la pauvreté est devenu de plus en plus un sujet de discussion et de recherche au Burkina Faso (D. Ouédraogo, 2002). Grâce à l'enquête prioritaire de 1996, la première enquête nationale portant sur les conditions de vie des ménages, nous possédons une masse d'informations

11. Selon les auteurs, ce taux est nettement plus élevé que celui de 3,8 % enregistré pendant la période 1970-1982 et que le taux moyen de l'Afrique subsaharienne.

touchant à tous les aspects de la vie socioéconomique des ménages (INSD, 1996)¹². L'étude sur le profil de pauvreté réalisée par Bacye (1997) est particulièrement éloquente et confirme l'existence d'une pauvreté de masse au Burkina : 44,5 % de sa population vit sous le seuil absolu national de pauvreté, estimé à 41 099 FCFA par personne adulte et par an, et 27,8 % vivent sous un seuil national d'extrême pauvreté fixé à 31 749 FCFA. Bref, toujours selon l'étude de Bacye (1997), depuis l'adoption de ces programmes en janvier 1991, les conditions de vie se sont beaucoup détériorées (baisse de PIB par habitant, baisse de la consommation des ménages, dégradation des conditions sanitaires)¹³.

La deuxième enquête prioritaire sur la pauvreté (1998) a confirmé l'important degré de pauvreté du Burkina. Il semble même que dans l'ensemble, la pauvreté se soit accrue de 0,7 % entre 1994 et 1998 et demeure un phénomène essentiellement rural même si, par ailleurs, on observe qu'en milieu urbain elle a aussi augmenté (INSD, 2000). L'analyse de la vulnérabilité par groupe socioéconomique permet de distinguer globalement quatre grands groupes (INSD, 2003d) : 1) *les très vulnérables* (les agriculteurs vivriers, les inactifs et les agriculteurs de coton) ; 2) *les vulnérables* (les « aides familiaux, les bénévoles », les apprentis, les chômeurs, les salariés du secteur non structuré) ; 3) *les peu vulnérables* (les indépendants ou les employeurs non agricoles) et 4) *les moins vulnérables* (les salariés du public et du privé).

La situation en milieu rural est particulièrement utile pour comprendre l'augmentation de l'émigration puisque la vaste majorité des migrants sont originaires de ce secteur. Déjà, l'étude de Wilcock et Chuta (1982) montre que pour la période 1975-1980, les anciennes entreprises artisanales et les entreprises de transformation des produits agricoles qui assurent 85 % des emplois recensés, traversent presque toutes une période de stagnation ou de déclin. Ces industries, qui constituent le pivot de la vie économique et sociale d'une économie de subsistance, doivent soutenir la lourde concurrence des produits importés.

Le début des années 1990 a été particulièrement difficile avec, d'une part, la mise en place des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale exigeant le recours au secteur privé et, d'autre part, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Il apparaît clairement, à travers les quelques études sur la pauvreté au Burkina Faso, que les groupes les plus vulnérables se retrouvent essentiellement en milieu rural (Bacye, 1997 ; INSD, 2003d). En effet, ce sont les agriculteurs de subsistance et les éleveurs qui montrent des incidences de pauvreté largement au-dessus de la moyenne nationale (Kabore *et al.*, 1997).

12. Pour une excellente revue des définitions et des mesures de la pauvreté, voir Somba et Sawadogo (2001).

13. Toujours selon Bacye (1997), avec un seul licencié, on crée au minimum sept pauvres additionnels au regard de la taille moyenne des ménages burkinabè qui est de sept à huit personnes.

Sur le plan de la vulnérabilité par région économique, on constate d'une manière générale que les régions les plus pauvres sont également celles qui sont les plus vulnérables. L'analyse des résultats indique que les régions les plus vulnérables par ordre d'importance décroissante sont le Nord (incidence de la pauvreté de 60,9%), le Centre-Nord (58,1), le Centre-Est (51,1), le Nord-Ouest (49,3), l'Est (46,6), le Sud-Ouest (46,3), le Centre-Ouest (44,9), le Sahel (42,0), le Centre (35,8) et l'Ouest (33,5). Les deux dernières régions, qui abritent les deux plus grandes villes du pays (Ouagadougou pour le Centre et Bobo-Dioulasso pour l'Ouest), sont les moins vulnérables (INSD, 2003d).

La politique d'aménagement et la mise en valeur des vallées des Volta, décrite dans le chapitre précédent, se sont maintenues au cours de la période 1975-2000 (D. Ouédraogo, 1986, 1990). Rappelons qu'il s'agit d'une vaste opération de colonisation agricole qui a vu le jour en 1973. Cette opération, l'une des plus importantes du pays, a été confiée à un établissement public, l'Autorité des aménagements des vallées des Volta (AVV), dont les objectifs ont été définis notamment en fonction du transfert et de l'implantation des populations migrantes. Mais en définitive, la colonisation contrôlée des vallées des Volta a mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles pour n'obtenir que de faibles résultats (Sidibe, 1986 ; D. Ouédraogo, 1986).

L'effet sur l'émigration est noté par plusieurs études. Par exemple, l'étude du plateau mossi mentionne l'évolution régressive des pratiques culturelles qui conduit à l'appauvrissement et à l'érosion des sols ainsi qu'à la baisse progressive de la production, ce qui est à l'origine de l'émigration massive des Mossi (Marchal, 1985). Bref, on peut généraliser la conclusion de Hampshire et Randall (1996) au sujet des cultivateurs de la région du Sahel (Soum, Seno et Oudalan) voulant que ceux-ci préfèrent souvent les migrations saisonnières comme solution temporaire à la pauvreté, car elles sont peu coûteuses pour les ménages.

Le milieu urbain n'a pas non plus été épargné. Les données biographiques issues de notre enquête de 2000 ont permis une série d'analyses sur le plan micro. En milieu urbain, il est apparu clairement dans nos analyses biographiques que les jeunes générations, au-delà des statuts migratoires, ont expérimenté de grandes difficultés d'accès au marché du travail rémunéré (Calvès, Kobiané et Tissot, 2007 ; Zourkaleini et Piché, 2007a, 2007b)¹⁴.

La scolarisation au cours de la période 1975-2000 a connu une évolution comparable à celle de l'économie. Certes, la scolarisation des enfants demeure encore faible : seulement un enfant d'âge scolaire sur trois fréquente l'école primaire (en 2000). En parallèle avec l'évolution économique positive au cours de l'époque dite révolutionnaire, on assiste également à une expansion de la scolarisation au milieu

14. Des résultats semblables ont été trouvés pour plusieurs autres villes africaines, dont Bamako (Piché, Mariko et Gingras, 1995) et Dakar (Piché et Gingras, 1998).

des années 1980 grâce, entre autres, à la politique sociale du CNR (Kobiané, 2006). En effet, le niveau de scolarisation, sous la révolution (1983 à 1987), passe de 18 % à 26 % (Yaro, 1994). Toutefois, au milieu des années 1980, avec la crise économique caractérisée par la paupérisation croissante, la raréfaction de l'emploi salarié et la déflation du diplôme, l'accroissement des taux de scolarisation ralentit : le taux d'accroissement moyen se situait à 7,2 % pour la période 1960-1982 ; il augmente à 10,5 % sous le gouvernement révolutionnaire (1983-1987) pour redescendre sous le taux de la période d'après l'indépendance, soit à 5,9 % pour 1991-2000 (Compaoré et Ouédraogo, 2007, p. 33)¹⁵. Certains ménages vont même jusqu'à refuser de scolariser les enfants (Kobiané, 2006)¹⁶.

Bref, il semble bien que les contextes politique, économique et scolaire n'ont pas réussi à proposer des solutions à l'émigration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire. Au contraire, comme l'indiquent nos données, l'émigration s'est accrue, renforçant ainsi le système circulaire séculaire, même s'il y a eu une importante migration de retour.

Les migrations internationales de retour : pourquoi ont-elles augmenté ?

Comme l'essentiel des migrations internationales de retour concernent la Côte d'Ivoire, nous allons concentrer nos observations sur la situation en cours dans ce pays durant la période 1975-2000. Les données statistiques de notre enquête montrent une importante migration de retour, liée aux facteurs politiques et économiques mentionnés plus haut. Les taux migratoires des hommes de retour vers le Burkina Faso ont doublé de 1969-1973 à 1995-1999, passant de 12 % à 25 %. Il est tentant d'expliquer l'essentiel de cette augmentation par la situation politique et économique difficile qui a caractérisé la Côte d'Ivoire des années 1990. Toutefois, une partie de l'explication réside dans le caractère circulaire de la migration burkinabè en Côte d'Ivoire. En effet, si chaque année le pourcentage d'émigrants qui reviennent au Burkina demeure constant et que le taux d'émigration augmente, on peut s'attendre à une augmentation automatique du taux de retour. C'est là une des lois fondamentales de la migration : si le courant augmente, le contre-courant augmentera aussi.

Néanmoins, on peut se demander jusqu'à quel point l'augmentation de la migration de retour est également liée aux facteurs économiques et politiques en Côte d'Ivoire. Durant la période qui nous concerne, la Côte d'Ivoire a connu une crise économique importante. Kabbanji (2011a, p. 165-167) parle de l'effondrement de l'économie ivoirienne à la suite de la chute des cours du café et du cacao et du surendettement qui a amené la tutelle du FMI et de la Banque mondiale.

15. On verra dans le chapitre 7 que la situation des filles est encore pire que celle des garçons.

16. La déscolarisation a été notée dans d'autres pays africains (Marcoux, 1994 ; Marcoux, Gueye et Konaté, 2006).

Il semble toutefois que la crise économique a moins affecté les Burkinabè. Selon Zanou et Dimbo (1994) et Kabbanji (2011a), on assiste même à une certaine amélioration des conditions économiques des Burkinabè.

Si effectivement les Burkinabè ont été moins affectés par la crise, celle-ci a exacerbé les sentiments anti-immigration des Ivoiriens, surtout contre les Burkinabè, déjà à l'œuvre à la fin des années 1990. Donc, du point de vue politique, la période 1975-2000 a également connu des périodes troubles. Les travaux de Beauchemin (2005) sur l'effet de la crise économique et politique en Côte d'Ivoire pour les Burkinabè sont très éloquentes. Il parle de l'effondrement du modèle ivoirien basé sur la stabilité politique et la croissance économique et sur le rôle important des migrations internationales, surtout en provenance du Burkina Faso. La politique ultralibérale d'immigration qui a longtemps caractérisé la Côte d'Ivoire a connu un tournant majeur dans les années 1990 avec la loi de mai 1990 mettant en place une politique d'immigration plus restrictive (Anoh, 2006).

Plusieurs études documentent la montée de l'idéologie de l'ivoirité et le phénomène de la cristallisation identitaire en Côte d'Ivoire (D. Ouédraogo, 2002 ; Bredeloup, 2003 ; Beauchemin, 2005 ; Tounkara, 2008 ; Mandé, 2009 ; Kabbanji, 2011a). Bref, les années 1980 voient l'émergence d'un discours foncièrement nationaliste : « Le repli identitaire en Côte d'Ivoire est le marqueur fort des années 1990 avec l'instauration de la carte de séjour » (Mandé, 2009, p. 418). Le rapport du Conseil économique et social de 1998 donne le coup d'envoi à un nouveau discours officiel qui insiste sur les conséquences néfastes de la présence étrangère sur tous les plans : économique, politique, social et religieux. Le rapport suggère entre autres la suppression de la libre immigration, le renforcement des contrôles aux frontières et une meilleure gestion des quartiers précaires qui se sont révélés de vrais nids de malfrats étrangers » (République de Côte d'Ivoire, 1999, p. 73).

Il appert donc que les années 1990, couvertes par notre enquête, ont provoqué une certaine insécurité qui aurait pu en inciter plusieurs à revenir au Burkina, surtout les femmes et les enfants¹⁷. Mais il demeure difficile d'établir un lien direct entre la situation en Côte d'Ivoire et l'augmentation des retours. D'abord, le gros de la crise a eu lieu dans les années 2000 et n'a donc pu affecter les estimations de l'enquête basées sur la période 1995-1999. D'autre part, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, si davantage de Burkinabè quittent le pays, on s'attend à ce que le contre-flux du retour augmente également¹⁸. Par ailleurs, les retours peuvent difficilement s'expliquer entièrement par la situation économique dans la mesure où les Burkinabè ont vu leur situation s'améliorer durant la période qui

17. Nous revenons sur ce point dans le chapitre 7 sur les migrations féminines entre 1974 et 2000.

18. Considérant le stock des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire, la migration de retour aurait touché moins de 5 % des natifs du Burkina (Piché et Ouédraogo, 2011).

nous concerne. Mais, ce qui est encore plus important, c'est que l'effet de la situation économique difficile et le contexte politique explosif en Côte d'Ivoire n'ont pas empêché l'émigration des Burkinabè, comme nous l'avons vu dans la section précédente. En effet, les taux d'émigration des hommes, de même que les soldes négatifs, ont augmenté entre les deux périodes.

Certes, on ne peut pas totalement exclure que la situation en Côte d'Ivoire soit responsable d'une partie des retours des Burkinabè dans leur pays. Il s'agirait en quelque sorte d'une stratégie de diversification des risques. Mais, au-delà des facteurs de répulsion, on peut également penser que le retour a été d'autant facilité que les migrants ont pu faire valoir les compétences acquises en migration pour accéder aux emplois rémunérés au Burkina (Zourkaleini et Piché, 2007a, 2007b ; D. Ouédraogo, 2007). Ce point sera davantage approfondi dans le dernier chapitre traitant des liens entre migration et développement.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux des migrations internes

Fait important, la migration interne masculine a connu une forte augmentation entre les deux périodes. Sur 100 migrations, 23 % sont internes en 1995-1999 alors qu'elles représentaient 17 % des migrations en 1969-1973. Les échanges entre les milieux ruraux et urbains, exprimés par les taux (tableau 5.5), montrent toujours un solde positif pour le milieu urbain en 1995-1999, quoique le solde total ait diminué (de +20‰ à +10‰). Cela est dû à une importante augmentation dans les taux d'émigration urbaine, indiquant ainsi un phénomène de retour vers les zones rurales. Certes, l'urbanisation au Burkina continue (soldes positifs), mais elle est combinée avec des taux de sortie en augmentation depuis 1969-1973.

Si l'on concentre l'analyse uniquement sur les flux internes, on peut voir la part relative de chaque grande catégorie de flux. Le monde rural continue de dominer l'univers migratoire burkinabè : 39 % des migrations internes s'effectuent à l'intérieur des zones urbaines et 26 % alimentent l'exode rural. L'univers urbain (35 % du total) est constitué d'abord des migrations vers les zones rurales (22 %) puis des migrations intra-urbaines (13 %). Notons que par rapport à la période précédente, si la hiérarchie des flux internes n'a pas changé, on constate que les deux flux ruraux (intra-rural et rural-urbain) ont diminué en importance. Bref, du point de vue quantitatif, les flux internes ont globalement augmenté par rapport à l'ensemble des flux migratoires (internes et internationaux), et cette augmentation est le reflet de l'augmentation des flux impliquant les villes burkinabè.

Les motifs et les activités économiques de la migration interne

D'abord, en ce qui concerne les motifs des flux ruraux-urbains (tableau 5.13), comme par le passé, le travail domine (plus de 60 %), les migrants mossi citant un peu plus ce motif que les autres migrants d'origine rurale. On note également une importante migration scolaire (environ 17 %). Fait intéressant, pour les migrants mossi, ce sont les flux vers les centres secondaires (les villes autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) qui concernent le plus les migrations scolaires. Les flux des zones rurales autres que mossi vers les villes secondaires se démarquent de façon importante dans la mesure où le motif travail est minoritaire au profit des motifs familiaux et des migrations de mutation (probablement des fonctionnaires).

TABLEAU 5.13

Motifs, migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS					TOTAL
	Travail	Famille	Études	Mutation	Autre	
Rural > Urbain	60	8	17	8	7	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	66	7	14	5	8	100
Rural mossi > Autre urbain	61	1	29	9	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	58	4	21	7	10	100
Autre rural > Autre urbain	30	29	13	28	0	100
Urbain > Rural	44	20	9	16	11	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	42	24	4	17	13	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	54	18	8	13	7	100
Autre urbain > Rural mossi	43	15	22	6	14	100
Autre urbain > Autre rural	18	17	17	39	9	100
Urbain > Urbain	42	10	19	22	7	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	46	12	18	18	6	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	37	7	24	23	9	100
Autre urbain > Autre urbain	28	10	1	61	0	100

Rural > Rural	49	20	11	8	12	100
Rural mossi > Rural mossi	54	10	11	8	17	100
Rural mossi > Autre rural	49	23	9	9	10	100
Autre rural > Rural mossi	46	33	7	6	8	100
Autre rural > Autre rural	45	21	15	9	10	100
TOTAL (N = 2 177)	50	15	13	12	10	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les flux de l'urbain vers le rural (en grande partie des migrations de retour) sont plus diversifiés, les motifs familiaux et de mutation étant aussi importants que le travail. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'importance du motif études pour les deux destinations rurales, mossi et non mossi : plusieurs familles urbaines semblent donc envoyer leurs jeunes en zones rurales pour être scolarisés, probablement chez des parents. Enfin, les flux en provenance des villes secondaires vers les milieux ruraux autres que mossi montrent l'importance des mutations (près de 40%). On peut supposer qu'il s'agit de migrations de fonctionnaires affectés dans le réseau étatique rural. Par ailleurs, la migration intra-urbaine montre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso constituent les pôles des migrations de travail d'abord, et ensuite des migrations scolaires. En effet, les villes secondaires sont davantage marquées par les migrations pour des raisons familiales et de mutation.

Bref, il apparaît que les migrations internes vers les villes du Burkina Faso suggèrent, d'une part, un portrait plus diversifié que celui strictement axé sur la migration de travail. D'autre part, les deux plus grandes villes du Burkina se démarquent par des migrations surtout axées sur le travail et les études. Les villes secondaires quant à elles concernent davantage les motifs familiaux et de mutation.

Enfin, les migrations «rural-rural» sont également déterminées par le travail (une bonne moitié), mais on voit aussi l'importance des motifs familiaux et, dans une moindre mesure, celle des études. Les autres données sur les occupations permettront d'examiner les migrations intrarurales. Mentionnons également qu'outre quelques différences notées plus haut, les migrants mossi ne se distinguent pas de façon nette des autres migrants internes.

Au cours de la période précédente, le travail était beaucoup moins souvent cité comme motif de migration. De telles différences sont difficiles à interpréter et peuvent refléter des changements liés à la façon de collecter les informations dans les deux enquêtes. Les motifs demeurent des concepts très fluides et certaines catégories peuvent être interchangeables dans l'esprit des répondants. C'est pourquoi les autres données économiques sur l'emploi peuvent apporter un éclairage sur la nature économique ou non des migrations.

Ainsi, le statut dans l'emploi (tableau 5.14) montre qu'à plus de 60 %, la migration rurale-urbaine implique des salariés et des indépendants. Les étudiants sont également importants, surtout dans les villes secondaires, ce qui indique que de nouveaux pôles scolaires se développent en dehors de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Si les flux ruraux-urbains se différencient peu, il convient de noter que le flux des migrants non mossi vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se caractérise par des proportions plus élevées d'aides familiaux et d'indépendants (près de 50 %) que pour les Mossi, une indication d'une implication plus importante des non-Mossi dans le secteur informel

TABLEAU 5.14**Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	MOTIFS					TOTAL
	Étudiant	Indépendant	Salarié	Aide familial	Autre	
Rural > Urbain	17	21	35	9	18	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	14	19	38	9	20	100
Rural mossi > Autre urbain	27	29	19	4	21	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	17	22	32	25	4	100
Autre rural > Autre urbain	29	20	45	2	4	100
Urbain > Rural	7	31	43	16	3	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	12	24	42	21	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	4	33	44	15	4	100
Autre urbain > Rural mossi	0	50	46	3	1	100
Autre urbain > Autre rural	9	29	43	12	7	100
Urbain > Urbain	21	11	53	4	11	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	20	12	53	5	10	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	25	9	51	3	12	100
Autre urbain > Autre urbain	10	11	77	0	2	100

Rural > Rural	6	51	16	26	1	100
Rural mossi > Rural mossi	6	58	11	24	1	100
Rural mossi > Autre rural	7	44	24	22	3	100
Autre rural > Rural mossi	1	57	13	27	2	100
Autre rural > Autre rural	8	46	16	30	0	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les flux de l'urbain vers le rural impliquent surtout des salariés liés, entre autres, à l'importante migration de mutation de fonctionnaires. Certes, le statut non négligeable d'indépendant est associé à l'agriculture. Enfin, notons la proportion de 12 % de migrants étudiants qui quittent Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pour la région mossi. La migration intra-urbaine (le flux urbain-urbain) concerne en grande partie (plus de 79 %) des salariés (en lien avec les mutations) et les étudiants. On voit que ce flux échappe à la notion d'articulation entre modes de production et s'inscrit dans le développement de l'économie de marché. Par contraste, la mobilité intrarurale s'inscrit bien dans l'économie agricole domestique (plus de 75 %). Notons enfin que la catégorie « employeurs » n'apparaît pas dans les tableaux, échappant au tirage aléatoire des enquêtes en raison de leur faible nombre au Burkina.

Par rapport à la période précédente, le changement le plus conséquent est l'apparition d'une importante migration rurale-urbaine scolaire, y compris vers les villes secondaires. De plus, pour les migrants mossi, la catégorie des indépendants a augmenté, probablement une indication d'un accès plus facile à la terre. Mais, comme le statut de salarié diminue dans tous les flux ruraux, il se peut aussi que cela soit le reflet d'une crise de l'emploi rémunéré dans l'économie rurale.

Les occupations exercées lors des migrations (tableau 5.15) confirment et précisent les résultats précédents. En raison de la petitesse des effectifs, nous avons regroupé les occupations liées à l'artisanat, la vente et les services dans la catégorie « Informel ». Ainsi, pour les flux du rural vers l'urbain, les occupations qualifiées ici d'informelles dominent (41 %), surtout dans les deux grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Pour le reste, il s'agit de migrations de travailleurs plutôt qualifiés, impliquant fonctionnaires, cadres et étudiants. On voit que l'agriculture occupe une partie non négligeable des migrants (10 %), mais cela concerne en fait les villes secondaires. Les changements les plus importants par rapport à la période précédente se rapportent à la baisse de l'importance des occupations agricoles et à la hausse des migrants étudiants.

TABLEAU 5.15

Occupations, migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	OCCUPATIONS									
	Agriculteur	Salarié/ manoeuvre	Fonctionnaire	Artisan	Vendeur	Employé des services	Cadre	Étudiant	Autre	Total
Rural > Urbain	10	6	9	14	17	10	10	17	7	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	7	4	8	14	23	12	8	15	9	100
Rural mossi > Autre urbain*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	1	7	7	15	11	9	11	18	21	100
Autre rural > Autre urbain	18	8	15	7	10	5	13	18	6	100
Urbain > Rural	28	1	17	7	3	3	24	8	9	100
Ouagadougou/Bobo- Dioulasso > Rural mossi	19	3	17	8	4	5	31	12	1	100
Ouagadougou/Bobo- Dioulasso > Autre rural	37	4	15	8	1	3	21	1	10	100
Autre urbain > Rural mossi*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre urbain > Autre rural*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urbain > Urbain	1	3	19	11	7	8	20	20	11	100
Ouagadougou/Bodo- Dioulasso > Urbain	2	4	25	13	7	9	17	16	7	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	1	3	15	9	7	8	20	29	8	100
Autre urbain > Autre urbain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rural > Rural	59	2	6	3	3	1	12	9	5	100
Rural mossi > Rural mossi	34	0	13	4	5	3	26	1	14	100
Rural mossi > Autre rural	65	2	3	3	3	0	12	1	11	100
Autre rural > Rural mossi*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre rural > Autre rural	66	1	4	2	2	2	9	9	5	100
TOTAL	20	4	16	10	9	7	15	15	4	100

* Moins de 10 cas.

Source: Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les flux de l'urbain vers le rural sont constitués de migrants en mutation et en réaffectation (cadres et fonctionnaires, plus de 40 %). Certes, l'agriculture en milieu rural est un secteur important (près du tiers), mais cela caractérise surtout les zones rurales non mossi. Ici aussi, la baisse de l'importance relative de l'agriculture et la hausse des professions rémunérées constituent des changements importants par rapport à la période précédente.

Les migrations intra-urbaines, comme il est mentionné plus haut, sont surtout le fait des fonctionnaires, des cadres et des étudiants (près de 60 %). Les occupations dans le secteur informel représentent près du tiers de ces migrations, mais il est difficile de dire avec ces seules données s'il s'agit de migrants qualifiés ou non. Enfin, quant aux migrations intrarurales, 60 % des occupations sont reliées à l'agriculture, mais cela caractérise surtout le flux de la zone mossi vers les autres zones rurales et ce sont probablement des migrations de colonisation. Par rapport à la période précédente, ces deux catégories de flux révèlent les mêmes tendances.

— Les caractéristiques sociales des migrants internes

Les flux du rural vers l'urbain sont constitués en grande partie de jeunes entre 15 et 29 ans ; par contre, les flux de la zone mossi vers les villes secondaires concernent des migrants plus jeunes que les autres en raison des migrations scolaires, alors que les flux vers les mêmes villes, mais en provenance des autres zones rurales, concernent des gens plus âgés étant donné les migrations de mutation (tableau 5.16). Les flux vers les zones rurales en provenance des milieux ruraux sont également en majorité dans la tranche des 15-29 ans, et cela est particulièrement vrai pour le flux en provenance de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso vers la zone mossi, reflétant probablement la migration de jeunes étudiants. Encore une fois, les flux impliquant les villes secondaires impliquent des personnes plus âgées, toujours en raison des migrations de mutation.

TABLEAU 5.16

Âge à la migration, migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-45 ans	45 ans et plus	TOTAL
Rural > Urbain	85	13	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	87	11	2	100
Rural mossi > Autre urbain	95	5	0	100
Autre rural > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	83	15	2	100
Autre rural > Autre urbain	75	21	4	100

Urbain > Rural	82	12	6	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	91	4	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	79	20	1	100
Autre urbain > Rural mossi	74	3	23	100
Autre urbain > Autre rural	69	23	8	100
Urbain > Urbain	76	23	1	100
Ouagadougou/Bodo-Dioulasso > Urbain	78	21	1	100
Autre urbain > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	76	23	1	100
Autre urbain > Autre urbain	51	46	3	100
Rural > Rural	65	28	7	100
Rural mossi > Rural mossi	56	31	13	100
Rural mossi > Autre rural	73	21	6	100
Autre rural > Rural mossi	55	39	6	100
Autre rural > Autre rural	71	26	3	100
TOTAL	75	20	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Par contre, les flux interurbains sont constitués de migrants beaucoup plus âgés que les autres en raison des migrations de mutation et de la mobilité professionnelle de travailleurs plus qualifiés. Ces formes migratoires caractérisent en particulier les flux entre les villes secondaires dont plus de 45% des migrants ont entre 30 et 45 ans. Enfin, ce sont les flux intraruraux qui sont constitués des migrants les plus vieux.

Bref, comme pour les migrations internationales, on note un rajeunissement important des migrants pour tous les flux, sauf ceux à l'intérieur des zones rurales qui sont demeurés comparables avec ceux de la période précédente.

En général, les durées de séjour demeurent courtes, reflétant une mobilité temporaire importante, surtout pour les flux impliquant un changement de zones (p. ex. rural-urbain et urbain-rural ; tableau 5.17). Pour les flux interurbains et intraruraux, les durées sont plus longues, probablement en raison des migrations professionnelles (mutations) urbaines, en particulier dans les villes secondaires où les durées sont nettement plus longues, et aux migrations de colonisation et d'installation à la campagne. Comme pour les migrations internationales, on note un allongement des durées par rapport à la période précédente.

Le tableau 5.18 permet de compléter le portrait sociodémographique en considérant l'état matrimonial au moment de la migration. Comme pour la migration internationale, la catégorie « Marié » est constituée à 85 % de migrants monogames. Quel que soit le flux considéré, la majorité des migrants internes sont célibataires au moment de leur déplacement, et les migrants mossi le sont plus que les autres. Les flux impliquant les villes secondaires, en particulier les

échanges avec les zones rurales non mossi, se démarquent avec des proportions de migrants mariés plus élevés que pour les autres flux. Enfin, les flux intraruraux se caractérisent par des proportions élevées de mariés, et cela est surtout vrai pour les flux à l'intérieur de la zone mossi. Quant aux divergences par rapport à la période précédente, les échanges impliquant les milieux urbains comprennent davantage de migrations de célibataires.

Avec qui les migrants internes se déplacent-ils ? Sauf pour le flux intrarural, la majorité des migrants (plus de 70 %) se déplacent seuls (tableau 5.19). Deux exceptions méritent d'être soulignées. D'abord, les échanges avec les villes secondaires se démarquent des autres flux par des proportions de migrants seuls beaucoup plus faibles. Ensuite, le flux intrarural se distingue également par des proportions importantes de migrants se déplaçant avec leur épouse ou avec des parents. Le changement le plus important par rapport à la période précédente est l'augmentation de la catégorie « Seul » pour tous les flux.

Enfin, pour ce qui est de l'endroit où les migrants internes s'installent à leur arrivée, dans l'ensemble, près de la moitié est hébergée par des parents, un indicateur de l'importance des réseaux d'insertion. Il existe quelques différences par flux (tableau 5.20). Par exemple, le flux rural-urbain a la proportion la plus élevée d'hébergement par des parents et des non-parents (près de 70 %). Les échanges avec les villes secondaires concernent moins d'hébergés et davantage de locataires et de propriétaires. Les flux de l'urbain vers le rural montrent l'importance des logements de fonction (plus de 10 %), probablement reliée aux migrations de mutation de fonctionnaires. Les flux interurbains se caractérisent par le statut de locataires (34 %) et les logements de fonction (11 %). Enfin, le flux intrarural possède les plus hauts pourcentages de propriétaires, probablement des migrants propriétaires de leurs terres, surtout chez les Mossi. Comparativement à la période précédente, les proportions de locataires et de propriétaires ont diminué au profit des hébergés, en fonction des autres changements dans les caractéristiques démographiques notés plus haut.

TABLEAU 5.17

Durée de séjour à destination, migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > Urbain	38	28	14	18	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	33	30	6	28	3	100
Rural mossi > Autre urbain	36	11	49	2	2	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	49	30	11	10	0	100
Autre rural > Autre urbain	28	20	35	17	0	100
Urbain > Rural	27	39	12	10	12	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	39	25	12	7	17	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	22	49	10	8	11	100
Autre urbain > Rural mossi	5	54	12	29	0	100
Autre urbain > Autre rural	22	45	17	7	9	100
Urbain > Urbain	21	37	21	16	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	26	40	18	12	4	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	15	29	32	20	4	100
Autre urbain > Autre urbain	13	35	15	37	0	100
Rural > Rural	26	36	14	14	10	100
Rural mossi > Rural mossi	11	54	12	17	6	100
Rural mossi > Autre rural	29	37	8	14	12	100
Autre rural > Rural mossi	28	35	4	9	24	100
Autre rural > Autre rural	35	22	26	14	3	100
TOTAL	29	34	15	15	7	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.18**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			
	Célibataire	Marié	Autre	TOTAL
Rural > Urbain	78	21	1	100
Rural mossi > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	85	14	1	100
Rural mossi > Autre urbain	93	7	0	100
Autre rural > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	72	26	2	100
Autre rural > Autre urbain	53	47	0	100
Urbain > Rural	73	26	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	86	14	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	68	30	2	100
Autre urbain > Rural mossi	75	25	0	100
Autre urbain > Autre rural	34	62	4	100
Urbain > Urbain	72	26	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	74	24	2	100
Autre urbain > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	72	24	4	100
Autre urbain > Autre urbain	42	55	3	100
Rural > Rural	45	52	3	100
Rural mossi > Rural mossi	30	64	6	100
Rural mossi > Autre rural	58	41	1	100
Autre rural > Rural mossi	39	60	1	100
Autre rural > Autre rural	55	43	2	100
TOTAL	63	35	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.19

Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				Total
	Seul	Épouse	Parenté	Autre	
Rural > Urbain	75	13	9	3	100
Rural mossi > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	77	12	9	2	100
Rural mossi > Autre urbain	95	5	0	0	100
Autre rural > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	76	13	7	4	100
Autre rural > Autre urbain	49	26	22	3	100
Urbain > Rural	73	15	10	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	76	8	15	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	75	16	6	3	100
Autre urbain > Rural mossi	72	25	2	1	100
Autre urbain > Autre rural	56	34	9	1	100
Urbain > Urbain	74	19	6	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	75	14	7	4	100
Autre urbain > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	71	20	8	1	100
Autre urbain > Autre urbain	30	52	13	5	100
Rural > Rural	45	29	23	3	100
Rural mossi > Rural mossi	47	29	24	0	100
Rural mossi > Autre rural	47	26	24	3	100
Autre rural > Rural mossi	32	46	14	8	100
Autre rural > Autre rural	43	28	25	4	100
TOTAL	62	21	14	3	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.20

Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					TOTAL
	Parents	Non-parents	Fonction	Locataire	Propriétaire	
Rural > Urbain	57	12	3	18	10	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	59	13	1	13	14	100
Rural mossi > Autre urbain	48	6	8	38	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	59	14	2	20	5	100
Autre rural > Autre urbain	46	5	6	30	13	100
Urbain > Rural	47	5	14	21	13	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	55	4	14	19	8	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	44	6	15	22	13	100
Autre urbain > Rural mossi	33	14	13	17	23	100
Autre urbain > Autre rural	45	1	6	32	16	100
Urbain > Urbain	42	6	11	34	7	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	40	6	15	33	6	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	50	5	2	33	10	100
Autre urbain > Autre urbain	20	5	10	64	1	100
Rural > Rural	45	8	5	7	35	100
Rural mossi > Rural mossi	42	6	5	6	41	100
Rural mossi > Autre rural	46	10	9	9	26	100
Autre rural > Rural mossi	36	13	1	8	42	100
Autre rural > Autre rural	49	7	4	7	33	100
TOTAL	48	8	7	17	20	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les causes des migrations internes

Le contexte des migrations internes : la prédominance des migrations intrarurales

Jusqu'à maintenant, nous avons tenté d'expliquer trois tendances migratoires caractérisant la période 1974-2000 : 1) l'augmentation générale de l'intensité migratoire tant interne qu'externe, 2) l'augmentation de l'émigration internationale et 3) l'augmentation des retours. Les facteurs politiques et économiques à la base de la migration internationale présentés plus haut agissent également sur les migrations internes. Nous allons ici centrer nos explications sur trois aspects de la migration interne : 1) la continuité, à savoir la prédominance des migrations intrarurales ; 2) l'apparition d'un sous-système urbain avec l'émergence de l'importance du rôle des villes secondaires et la diversification des activités économiques et 3) l'augmentation des migrations de retour à partir des zones urbaines.

Le premier point a trait à la mobilité à l'intérieur du monde rural qui continue de dominer le régime migratoire burkinabè, le flux rural-rural comptant pour près de 40 % de l'ensemble des migrations internes. Comme nos données l'ont indiqué, les caractéristiques de ces migrations demeurent encore articulées autour de l'économie familiale ou domestique. En milieu rural, c'est beaucoup plus la recherche de terres cultivables que la recherche d'un emploi qui motive l'installation des migrants (INSD, 1996). Le groupe mossi semble surtout impliqué dans des migrations de colonisation vers les autres zones rurales. Comme par le passé, ce sont surtout des jeunes, célibataires pour la plupart, sauf pour les Mossi qui migrent davantage mariés, se déplaçant pour de courtes durées, surtout seuls, mais parfois avec leur épouse ou avec des parents. Par contre, trois changements importants sont à noter : l'importance nouvelle des migrations scolaires, l'allongement des durées de séjour et, surtout, la diminution du statut de salarié, reflet probable de la montée du statut d'indépendant dans l'économie rurale. Notons enfin qu'au-delà de ces facteurs, l'environnement (données sur la pluviométrie et la dégradation des terres) explique partiellement les migrations rurales des régions défavorables (surtout au nord) vers les régions plus favorables du sud (Henry, 2007 ; Henry, Piché *et al.*, 2004 ; Henry, Schoomaker *et al.*, 2004).

Les monographies provinciales, initiées par le CONAPO, fournissent des informations intéressantes sur une dizaine de provinces (Nana, 2011b). Ces monographies montrent la diversité des situations qui ont cours dans les provinces du Burkina du point de vue de leur potentiel attractif ou répulsif. Ainsi, parmi les 10 provinces étudiées¹⁹, 6 (Poni, Sissili, Ganzourgou, Kéné Dougou, Kossi et Mouhoun) forment des lieux d'immigration à cause de la qualité des terres, de la sécurité foncière et des potentialités agricoles (Sanou, 1993 ; Nignan, 1993 ;

19. Le choix des provinces n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble du Burkina.

Bonou, 1993 ; E. Ouédraogo, 1995 ; Kaboré, 1998 ; Onadja, 1993 ; Nioumou, 1993). Trois provinces (Houet, Nahouri et Soruou) sont plutôt répulsives du point de vue des migrations étant donné la détérioration des conditions agroécologiques liée à la dégradation de leur climat, l'accroissement de la population dû aux flux migratoires et à un système de culture qui nécessite beaucoup d'espace (H. Ouédraogo, 1993 ; Doumbia, 1993 ; Nana et Toe, 1993). Enfin, une province (Tapoa) est caractérisée par la faible migration, en raison de son enclavement (M. Ouédraogo, 1993). Cette diversité de situations est importante à noter, car elle indique que les stratégies migratoires internes demeurent fortement liées au monde rural.

Le contexte des migrations internes : la migration rurale-urbaine et le rôle des villes secondaires

Le deuxième flux en importance concerne la migration rurale-urbaine. Ce flux se démarque nettement de la migration intrarurale par l'importance de l'économie de marché et du travail salarié qui lui est associé. Plusieurs études ont fait allusion au fait qu'il y aurait eu ralentissement de l'exode rural étant donné l'important mouvement de retour de la ville vers la campagne burkinabè et la diminution relative des soldes entre le milieu rural et le milieu urbain (Beauchemin, 2004 ; Kabbanji, 2011a ; Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007). Cette conclusion mérite d'être nuancée dans la mesure où les données de l'enquête présentées ici montrent une augmentation importante des taux d'émigration rurale, soit vers les villes du Burkina (de 7% à 20% de 1969-1974 à 1995-1999), soit vers l'étranger (de 32% à 57%), ce qui donne un taux d'émigration rurale total de 81% en 1995-1999 comparé à 32% en 1969-1974. On l'a vu, les soldes migratoires demeurent fortement positifs en ce qui concerne les milieux urbains.

Les difficultés économiques documentées pour l'ensemble du pays affectent particulièrement les zones rurales, expliquant la nécessité croissante des ruraux d'avoir recours à l'émigration comme porte de sortie. On l'a vu, la pauvreté est essentiellement rurale. Plusieurs théories sur la rétention rurale accordent une importance au développement comme politique visant à réduire l'émigration. Depuis les années 1980 surtout, les objectifs de développement rural ont fait d'ailleurs partie des politiques migratoires au Burkina Faso²⁰. Grâce aux informations recueillies sur le plan collectif lors de l'enquête de 2000, il est possible de documenter de façon assez précise l'effet du développement rural sur l'émigration, en particulier vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Beauchemin et Schoumaker, 2005 et 2007b). Le développement local est défini ici par la présence d'équipements collectifs, d'infrastructures, d'activités génératrices de revenus et de services collectifs. Pour le milieu rural, les résultats vont

20. Voir également notre discussion sur le développement rural dans le chapitre précédent.

dans le sens de plusieurs autres études (p. ex. Marcoux, 1990) et montrent que le développement local augmente la probabilité d'émigrer vers une grande ville. Dans le même ordre d'idées, le fait d'expérimenter le salariat agricole augmente l'émigration rurale vers les grandes villes alors que la présence d'équipements collectifs joue principalement un rôle répulsif.

Le choix des villes comme destinations se comprend dans la mesure où elles concentrent les possibilités d'emplois rémunérés, en particulier les emplois du secteur informel. En 1993, on estimait que le secteur informel comprenait près de 80 % de tous les actifs urbains (CONAPO, 1996). Le cas de Ouagadougou est particulièrement intéressant puisque la capitale attire la majorité des migrants internes. C'est à Ouagadougou que se trouvent concentrés les emplois du secteur public et parapublic, ceux du secteur des entreprises privées et des entreprises associatives et bien sûr ceux du secteur informel (INSD, 2003d). La main-d'œuvre y est jeune et peu qualifiée (49,3 % n'ont jamais fréquenté l'école et seulement 5,2 % sont allés au-delà du primaire). La rémunération mensuelle moyenne de 23 600 FCFA est inférieure au salaire mensuel minimum en vigueur (27 080 FCFA) (INSD, 2003c).

Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activité. Essentiellement financé par l'épargne individuelle, avec un taux d'investissement faible, ce secteur permet une faible capacité d'accumulation. De plus, il est exclusivement tourné vers le marché intérieur et a pour principal débouché la satisfaction des besoins des ménages. Une étude de l'INSD (2003e) a documenté la multiplication des créations d'unités de production informelle en zones urbaines, ce qui traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégiée de la main-d'œuvre migrante et non migrante en période de crise (INSD, 2003e).

Un changement important révélé par l'enquête de 2000 est l'apparition d'un sous-système urbain, qui, par comparaison au sous-système rural, suppose des hommes plus qualifiés, plus jeunes, célibataires, migrant davantage seuls et essentiellement tournés vers la circulation dans le secteur informel tant à l'étranger que dans le marché du travail urbain burkinabè. De plus, un important courant migratoire lié aux études a émergé durant la période, en particulier vers les villes secondaires. On retrouve également dans les villes secondaires une importante circulation des employés de l'État due aux mutations. Ce qui est notable par ailleurs est la baisse importante de l'âge à la migration, phénomène également observé pour la migration internationale. Ce rajeunissement se combine avec un statut de célibataires et davantage de migrants non accompagnés. Enfin, les flux vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont la proportion la plus élevée d'hébergement par des parents et des non-parents alors que les échanges avec les villes secondaires concernent moins d'hébergés et davantage de locataires et de propriétaires.

La nouvelle importance des villes secondaires dans les courants migratoires en provenance des milieux ruraux est à mettre en parallèle avec les conclusions de diverses études sur le développement des villes secondaires au Burkina Faso (p. ex. Beauchemin et Schoumaker, 2005 et 2007a). Le cas de Banfora est exemplaire à ce sujet dans la mesure où elle fait partie des principaux centres d'expansion démographique du pays dont l'essor est imputable à la migration rurale urbaine (Ouattara, 1982 ; Kone et Soulama, 1994). Elle est l'une des rares villes moyennes où l'industrie a eu un effet considérable du point de vue économique et démographique, en particulier grâce à la mise en place d'une industrie meunière dès 1970, et surtout l'implantation du grand complexe industriel de la SOSUCO à Bérégodougou en 1975 (Kone et Soulama, 1994).

Koudougou est une autre ville secondaire qui, avec Banfora, a réussi à détourner une partie de la main-d'œuvre rurale qui ne se déversait que dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Kone et Soulama, 1994). Compaoré (1991), après un examen de dix villes secondaires, conclut que seules Koudougou et Banfora se distinguent assez nettement des autres villes moyennes. Mentionnons toutefois le cas de la ville de Solenzo, située à l'ouest du Burkina Faso près de la frontière du Mali, qui, selon Zidnaba (2009) peut également être considérée comme l'un des importants foyers d'immigration du pays étant donné les potentialités agroécologiques relativement élevées de la région.

Le contexte des migrations internes : les migrations de retour à partir des zones urbaines

Le troisième flux interne concerne les migrations d'origine urbaine et à destination rurale, et représente 20% des migrations internes. Ce flux, dont une partie inclut des migrations de retour, offre un portrait plus hétérogène que les autres. Ainsi, les raisons sont plus diversifiées, les motifs familiaux et de mutation étant aussi importants que le travail. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'importance des « études » pour les deux destinations rurales. On peut penser que plusieurs familles urbaines y envoient leurs jeunes pour être scolarisés. Ce flux, comme le précédent, comprend également une importante migration de mutation dans l'emploi, probablement de fonctionnaires. Par ailleurs, on note une baisse de l'importance relative de l'agriculture et la hausse des professions rémunérées, indiquant le développement d'un marché du travail rémunéré en milieu rural. Enfin, on observe ici aussi une réduction de l'âge à la migration et un prolongement des séjours.

L'augmentation des retours vers la campagne burkinabè peut paraître paradoxale compte tenu des observations faites précédemment en ce qui concerne la pauvreté rurale et la concentration des possibilités d'emploi rémunéré dans le milieu urbain. Dans les faits, même si la ville continue d'offrir les meilleures opportunités d'emploi, la situation socioéconomique semble s'être suffisamment

détériorée pour nourrir un flux de retour dans les milieux ruraux. Deux séries d'indicateurs confirment cette hypothèse. Sur le plan macroscopique, la dynamique est complexe dans la mesure où elle implique des facteurs autant à l'origine (urbaine) qu'à destination (rurale). De plus, même si les études sur la pauvreté au Burkina insistent sur le fait qu'elle est surtout rurale, il ne faut pas sous-estimer les effets de la pauvreté urbaine. Selon Bacye (1997), l'enquête sur l'emploi pilote auprès des ménages de Ouagadougou en 1992 a montré que 51,7 % des urbains vivaient sous le seuil de pauvreté. Sikirou a de plus conclu que durant la phase de récession (1998-2003), c'est à Ouagadougou que les inégalités socioéconomiques ont le plus augmenté. Cela explique, selon lui, les résultats catastrophiques obtenus en matière de lutte contre la pauvreté durant cette période : « dès lors qu'à la baisse de la dépense moyenne par personne s'est ajoutée la diminution de la part de la richesse nationale détenue par les déciles inférieurs de la distribution » (Sikirou, 2009, p. 10).

Citant les nombreuses études sur la stagnation, voire le déclin, des villes africaines²¹, les conclusions de Beauchemin (2009) demeurent prudentes en ce qui concerne le Burkina Faso. En effet, malgré de nombreux travaux sur la pauvreté urbaine, y compris au Burkina Faso, aucun n'a pu faire le lien direct entre pauvreté et migration. Cela dit, il note néanmoins que la décentralisation des fonctionnaires et le faible développement du secteur industriel dans les villes peuvent expliquer la migration de retour (Beauchemin, 2009).

Par contre, sur le plan micro-individuel, les résultats sont assez convaincants en ce qui concerne la crise de l'emploi en milieu urbain. Les données biographiques collectées dans plusieurs villes africaines ont permis de documenter les difficultés pour les jeunes cohortes d'accéder à un emploi urbain rémunéré²². Pour le Burkina Faso, les données de l'enquête de 2000 ont permis d'examiner entre autres le cas particulier de Ouagadougou et montré que les jeunes cohortes, migrantes autant que non migrantes, prennent plus de temps à se trouver un emploi rémunéré (Calvès, Kobiané et Tissot, 2007 ; Zourkaleini et Piché, 2007a, 2007b).

Outre les facteurs à l'œuvre dans les milieux urbains pouvant expliquer l'émigration vers les milieux ruraux, il faut également rappeler le dynamisme de certaines régions rurales comme en témoignent l'augmentation des emplois rémunérés et le développement d'un marché du travail rural qu'ont montrés les données de notre enquête.

21. Voir en particulier Potts (1995, 2005).

22. C'est le cas notamment de Bamako (Piché, Mariko et Gingras, 1995) et de Dakar (Piché et Gingras, 1998).

CONCLUSION

La période 1974-2000, tout en étant sous le signe de la continuité avec les périodes précédentes, se caractérise aussi par un certain nombre de ruptures. D'abord, du côté de la continuité, le régime migratoire circulaire, en œuvre depuis le début du xx^e siècle, continue de marquer fortement les migrations masculines. Il s'agit de jeunes hommes célibataires partant souvent seuls pour chercher un travail rémunéré en Côte d'Ivoire. Mais ce qui frappe surtout ce sont les points de rupture décelés dans l'enquête de 2000 pour les hommes. D'abord, les différences entre les Mossi et les autres se sont estompées sans complètement disparaître, indiquant à quel point les forces structurelles à la base des migrations ont affecté de façon similaire l'ensemble des populations burkinabè. De plus, l'intensité migratoire, mesurée en matière de taux de migration bruts, s'est fortement accélérée au cours de la dernière période, intensité qui touche autant l'émigration que l'immigration. Il s'agit là d'un premier constat important, à savoir que l'option migratoire est devenue de plus en plus cruciale dans les stratégies économiques des ménages. Cela ne surprend pas lorsque l'on regarde la situation politique et économique du Burkina, en particulier en ce qui concerne les conditions précaires des ménages, l'augmentation de la pauvreté autant urbaine que rurale et l'accès de plus en plus difficile au marché du travail pour les jeunes urbains. Les programmes d'ajustement structurel et la dévaluation du franc CFA sont venus ébranler des ménages dont les marges budgétaires étaient déjà limitées.

La migration internationale s'est également transformée, mettant en place deux sous-systèmes migratoires : l'un, d'origine rurale et peu qualifiée, impliquant une circulation entre agriculture et salariat, mais en voie de diversification, en particulier dans le secteur « informel », et l'autre, d'origine urbaine et plus qualifiée, essentiellement tourné vers la circulation, surtout dans le secteur informel.

Nos résultats ont par ailleurs permis de constater un certain dynamisme en milieu rural, de même que dans certaines villes secondaires du Burkina. En effet, la migration interne a pris de l'ampleur, devenant une option de plus en plus viable. En particulier, on note une importante diversification des activités économiques à l'extérieur de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Ce changement peut être associé aux nombreux retours à la fois dans quelques villes secondaires et dans certaines zones rurales. Il est toujours difficile d'établir le sens de la causalité entre le développement et la migration. Est-ce le développement, mesuré ici par la diversification des activités économiques, qui attire les migrants ou est-ce, à l'inverse, l'action des migrants de retour qui est responsable de ces nouveaux dynamismes ? À notre avis, les deux aspects sont à l'œuvre dans un jeu complexe de rétroactions. Le dernier chapitre reprendra cette discussion dans une approche plus globale examinant les liens entre migration et développement. Auparavant, il nous faut maintenant aborder les migrations féminines, ce que décrivent les deux prochains chapitres.